

### *L'article 52 du Règlement*

comme des assiettes, je ne pouvais faire autrement que de me demander comment nous réagirions si nous avions un tel déversement de pétrole dans la baie de Hamilton, le long des rives du lac Ontario ou le long de la côte du Labrador. Ce déversement, survenu au large de la côte ouest de l'île de Vancouver, ne fait peut-être pas partie des grandes catastrophes maritimes qui se sont produites au cours de la présente décennie, mais il n'en demeure pas moins qu'il a causé un tort considérable à l'environnement. Des milliers d'oiseaux de mer sont morts parce qu'une partie du pétrole plonge vers le fond de l'océan. Les espèces qui puisent leur nourriture dans les profondeurs, comme les baleines, sont menacées. Toute la colonie d'aigles à tête blanche et toute la colonie de lions de mer sont menacées.

Le gagne-pain des habitants de la région est incertain. Le ministère fédéral des Pêches a interdit de pêcher les mollusques et les crustacés. Le poisson de fond, le hareng et les autres espèces pourraient aussi avoir été affectés. L'industrie touristique, qui était florissante dans la région, est aussi menacée; 80 à 85 p. 100 des revenus qui alimentent l'économie régionale proviennent du tourisme et de l'industrie de la pêche.

Dès que les habitants de la région ont vu les premières bulles de pétrole se diriger vers les plages, ils se sont mobilisés. Le gouvernement fédéral a mis plusieurs jours à réagir. Le centre de coordination des volontaires envoie des équipes chaque matin dans les secteurs où l'on a décelé le plus grand nombre d'amas de pétroles transportés sur la plage par les vagues la veille. Ces gens passent leur journée à ramasser des plaques de pétrole et à les mettre dans des sacs à ordures qu'ils déposent dans des centres prévus à cette fin et d'où ils seront recueillis par des hélicoptères. Ces sacs s'empilent pendant qu'on décide de ce qu'on en fera.

La plus grande partie du matériel, sacs à ordures, gants de caoutchouc, bottes, salopettes, nourriture, téléphones, etc., a été fournie par les gens de la région.

• (2340)

Ce travail demandait beaucoup de résistance physique et était émotionnellement épuisant. Après un jour de travail seulement, j'étais exténuée et déprimée. Mes bottes, mes gants et mes vêtements ont été rapidement couverts de pétrole. Il n'y avait aucun équipement de nettoyage sur cette plage, uniquement des bénévoles munis de sacs de poubelle. Où était le gouvernement fédéral? La situation était des plus frustrantes, Monsieur le Président. Ces bénévoles faisaient de leur mieux, mais ils avaient besoin d'argent, d'équipement et de main d'oeuvre. Plus important encore, ils avaient besoin de l'appui du gouvernement.

C'était il y a quatre mois. Aujourd'hui, les résidents de l'Alaska lancent les mêmes appels à l'aide. Ils veulent des actes. Les Canadiens veulent des actes. Cette nappe de

pétrole, aux dires des experts, ne va sans doute pas atteindre les côtes canadiennes. Ils nous préviennent toutefois qu'il existe une possibilité, aussi mince soit-elle, que la côte canadienne soit abîmée par cette nappe.

Beaucoup de questions sont encore sans réponse au sujet de la marée noire de Vancouver. Selon des résidents de la côte auxquels j'ai parlé aujourd'hui, du pétrole arrivait encore sur le rivage il y a dix jours. Nos ministères fédéraux des Pêches et de l'Environnement font encore des études pour essayer de savoir quelles seront les effets à long terme sur nos ressources naturelles. Nos réserves de saumon, base alimentaire de nombreux résidents de l'île de Vancouver et source de beaucoup d'emplois, sont peut-être menacées.

Le gouvernement a-t-il tiré les leçons de l'expérience de Vancouver? A-t-il tiré les leçons de cette expérience de l'Alaska? Il est inacceptable que le gouvernement ne soit pas prêt au cas où le pire arriverait et où nos côtes seraient touchées par cette nouvelle marée noire. Les conséquences en sont trop importantes. Nous avons des gens formés pour lutter contre les inondations et les incendies de forêts. Nous disposons également de l'équipement pour venir à bout de ces catastrophes. De quoi disposons-nous pour lutter contre les marées noires? Où se trouve cet équipement? Où sont les experts? Qui est responsable? Combien de temps faudra-t-il au gouvernement pour mobiliser toute l'aide nécessaire la prochaine fois? Y a-t-il un numéro de téléphone que les Canadiens peuvent composer en cas de marée noire pour obtenir une réaction immédiate? Combien de bancs de poissons doivent être détruits? Combien de petites villes doivent être anéanties sur le plan économique?

Combien de familles canadiennes vont perdre leur gagne-pain avant que le gouvernement ne prenne les mesures nécessaires?

**M. Albert Cooper (Peace River) :** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il semble que le débat va se poursuivre encore quelque temps. Nous pourrions peut-être renvoyer les pages pour qu'ils puissent être prêts pour demain.

**M. Fulton :** Je pense que cela est opportun, Monsieur le Président. Si nous avons besoin de café ou d'autre chose, nous pouvons nous organiser nous-mêmes.

**Le président suppléant (M. Paproski) :** Les pages peuvent se retirer. Je cède la parole au député de Fredericton (M. Bird).

**M. J.W. Bud Bird (Fredericton) :** Monsieur le Président, je n'ai pas à être ici aujourd'hui. En regardant la télévision chez moi ce soir, j'ai entendu le député de Skeena (M. Fulton) prononcer son premier discours. Je disais à mon épouse qu'il semblait vraiment intéressant. Je dois dire que je félicite le député de Skeena d'avoir pris l'initiative de lancer le débat ainsi que de la façon bien pensée, bien informée et bien intentionnée dont, à mon avis, il a prononcé son discours. Je dois dire que c'était le